

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

Programme : Startup Booster CE3M

Du 27/04/2026 au 27/05/2026

Incubez votre projet, changer l'échelle

1. PREAMBULE

CE3M, en partenariat avec Tamwilcom, et dans le cadre de la nouvelle édition du « Fonds Innov Invest (F2I) » lance le programme « **Startup Booster CE3M** » pour accompagner les startups à haut potentiel dans les technologies de l'électronique, la mécatronique et la mécanique appliquée dans plusieurs domaines dont l'industrie 4.0, AgriTech / HealthTech / CleanTech & GreenTech / EdTech / Cybersécurité / Fintech/ Tourisme et Hospitalité, etc.

Le lancement de ce nouveau programme vient consolider la présence du cluster CE3M en tant qu'opérateur majeur dans l'accompagnement et l'émergence des startups marocaines et capitaliser sur le succès de la collaboration fructueuse de la première édition du « Fonds Innov Invest » (FII).

Startup Booster CE3M vise à soutenir le développement et la croissance des startups à fort potentiel ayant dépassé la phase de preuve de concept (PoC). L'objectif est de les accompagner dans la réalisation d'un minimum viable product (MVP) à travers un accompagnement personnalisé, permettant d'aider les startups à concrétiser leurs projets et atteindre leurs objectifs, tout en s'inscrivant dans les axes stratégiques de l'écosystème marocain. Ce programme permet également l'accès à un financement sous forme de subvention pouvant atteindre 400 000 Dhs.

2. OBJET DE L'APPEL À PROJET

L'appel à projet vise à sélectionner, via un processus de sélection, 15 startups innovantes répondant à des critères d'éligibilité prédéfinies afin de bénéficier d'un programme d'accompagnement et, le cas échéant, du financement « Tech Start » au titre du « Fonds Innov Invest » (FII).

Le financement consiste en une subvention **plafonnée à 200 000 DH par projet**. Ce plafond peut être porté à **400 000 DH** pour les projets disposant **d'un brevet(s) d'invention¹** obtenu(s) par la startup au Maroc.

¹ Soit le fascicule de l'obtention de brevet ou rapport de recherche positif dans le cadre de la demande de brevet d'invention déposée au Maroc par la startup (au moins une revendication remplissant les 3 critères de brevetabilité)

3. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Les candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet auront accès gratuitement² à un programme d'accompagnement comprenant les services suivants :

Mentoring et expertise : l'organisation de plusieurs sessions de formation et d'accompagnement avec des experts métiers nationaux et internationaux.

Mise en réseau : mise à disposition des porteurs de projets sélectionnés d'un réseau fort de plus de 12 ans d'existence, réunissant des acteurs clés de l'écosystème national et international.

Visibilité et promotion : à travers des événements organisés à différentes échelles et une présence renforcée sur les Réseaux Sociaux Professionnels (RSP) ainsi que sur le site internet.

A l'issue de ce programme d'accompagnement la startup devra réaliser les livrables suivants :

- Un Business Model
- Une stratégie Go-to-Market
- Un Business plan
- Un Pitch Deck détaillé

4. CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à projets s'adresse aux entrepreneurs et start-ups établis au Maroc respectant les critères d'éligibilité suivants :

- Entreprise de droit marocain dont les porteurs de projet ont une adresse de résidence au Maroc
- Ayant 5 ans d'ancienneté au maximum, à compter de la date d'immatriculation au RC
- Démontrant d'un projet avec un caractère innovant³
- Disposant d'un Proof of Concept (PoC)
- Opérant dans les secteurs d'activité suivants : AgriTech / HealthTech / CleanTech & GreenTech / Industries 4.0 / EdTech / Cybersécurité / Fintech, etc.....)
- Engagement de la startup d'un apport **d'Autofinancement de 20%** du programme d'investissement comme préalable au décaissement du financement au titre du FII.
- N'ayant pas déjà bénéficié du financement « Innov Idea » ou « Innov Start » au titre du Fonds Innov Invest.

² D'autres services payants peuvent être proposés à la demande.

³ La notion d'innovation est appréhendée dans son sens large. Elle correspond à la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle. Ainsi, il peut s'agir d'une innovation proprement dite (création) ou d'une innovation d'adaptation.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE : CONTENU ET SOUMISSION

Le dossier de candidature doit inclure :

- *Copie CIN des associés marocains*
- *Copie passeport et carte de séjour pour les étrangers résidents au Maroc*
- *Copie du RC modèle 7*
- *Statuts de l'entreprise*
- *CV du gérant du projet et des associés*
- *Fiche d'identification*
- *Descriptif du projet*
- *Déclaration sur l'honneur*

Le dossier de candidature peut être rédigé en langue française, arabe, ou anglaise et transmis via la page web de l'appel à projet <https://appelprojets.ce3m.ma/>. Seules les candidatures comportant un dossier complet et transmises suivant les canaux de transmission prévus seront évalués.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **27/05/2026 à minuit**. Les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel à projets ne seront pas prises en compte.

Une même entreprise ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature.

Après envoi du dossier de candidature, le contact principal du candidat pourra être sollicité pour des demandes de précisions ou de justificatifs sur sa candidature.

Toute déclaration inexacte ou mensongère peut entraîner la disqualification du candidat.

CE3M se réserve le droit de modifier, de décaler, de proroger ou d'annuler purement et simplement le présent appel à projets et ce, sans qu'aucun des candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. Le règlement modifié se substituera automatiquement au règlement jusqu'alors en vigueur, celui-ci devenant caduc.

6. CRITERES D'EVALUATION DU PROJET

L'évaluation des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets repose sur une analyse approfondie des dimensions humaines, technologiques, financières et commerciales. Elle se déroule en trois phases :

Phase 1 : Pré-sélection sur dossier

Les candidatures sont examinées sur la base des éléments fournis dans le dossier de candidature afin d'identifier les projets répondant aux critères de l'appel.

Phase 2 : Sélection par présentation devant le comité de jury

Les porteurs de projets présélectionnés sont invités à présenter leur initiative devant un jury

d'experts.

À l'issue de cette étape, les startups retenues sont contactées par le CE3M pour constituer leur dossier de demande de financement dans le cadre du programme « Tech Start ».

Phase 3 : Soumission de la demande de financement « Tech Start »

Les dossiers de demande de financement sont transmis à TAMWILCOM pour vérification et obtention de la non-objection nécessaire à l'octroi de la subvention « Tech Start ».

7. CALENDRIER PREVISIONNEL

| Phases | Date (jours calendaires) |
|--|--|
| Lancement de l'appel à projets | 27/04/2026 |
| Clôture de l'appel à projets | 27/05/2026 |
| Présélection des startups | 27/06/2026 |
| Passage devant le comité de sélection (Pitch Day) | 23/07/2026 |
| Annonce des résultats | 03/08/2026 |
| Démarrage du programme d'accompagnement | 7 jours après l'annonce des résultats |

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout projet comportant des informations à caractère confidentiel devra le mentionner de façon non équivoque. L'intégrité de ces informations fournies par les candidats dans leur dossier de candidature est confidentielle, à l'usage exclusif du comité de sélection.

CE3M ainsi que les membres du comité de sélection s'engagent à traiter comme confidentielles les informations renseignées par les candidats et ne pourront les divulguer sans accord préalable écrit de ces derniers.

CE3M se réserve le droit de communiquer publiquement sur l'appel à projets et les candidatures réceptionnées et/ou retenues à l'issue du processus de sélection. Dans ce cas, seuls les noms des projets et/ou entreprises candidats ou retenus seront communiqués.

CONFLITS D'INTERETS

CE3M s'engage à maintenir une totale indépendance dans son évaluation des projets qui lui sont présentés dans le cadre de l'appel à projets.

CE3M atteste qu'aucun intérêt financier, professionnel, ou personnel ne viendra influencer de manière inappropriée ses décisions ou ses évaluations.

En cas de conflit d'intérêts divulgué ou autrement identifié, CE3M se réserve le droit de prendre toutes mesures jugées nécessaires pour assurer l'intégrité de l'évaluation des projets.

Toutes les informations divulguées dans le cadre de la gestion des conflits d'intérêts seront traitées avec la plus stricte confidentialité et ne seront utilisées que pour assurer l'intégrité du processus d'évaluation.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Afin de garantir une sécurité et une confidentialité des données transmises dans le cadre de l'appel à projets, CE3M mettra en place des principes et règles visant à protéger les droits des personnes concernées et à empêcher l'utilisation inappropriée de leurs données à caractère personnel et ce, conformément aux dispositions de la loi 09-08 et du RGPD.

CE3M s'engage également à respecter les principes énoncés par la présente politique de protection des données à caractère personnel en assurant des services conformes aux bonnes pratiques de sécurité.

CONTACT

Veillez adresser toutes vos demandes d'informations à l'adresse suivante :

clusterce3m@gmail.com

Tél : +212666110324. Ou +212662070947